



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE 7 NOVEMBRE 2017

En introduction, la secrétaire générale du syndicat CGT rappelle que les élus CGT n'ont pas siégé le 19 octobre, afin de marquer les atteintes portées au syndicat CGT et au personnel gréviste lors de la journée d'action des sociaux du mardi 10 octobre.

Les élus CGT siègent aujourd'hui car ces atteintes ont été qualifiées par le DGS qui a présenté ses excuses auprès de la CGT et des personnels engagés dans ce mouvement.

La secrétaire générale a rappelé les intentions exprimées par le DGS de renouer un dialogue social constructif dans la collectivité et à ce titre, le syndicat CGT a réitéré ses attentes et se tient à disposition d'un rdv qu'elle espère proche.

La CGT a remercié le président de l'instance paritaire d'avoir différé la tenue de l'instance du fait de l'absence des représentants CGT et FO.

1) Bilan – Diagnostic de la convention FIPH 2014 – 2016 – Plan d'action 2018-2020

Depuis 2011, la collectivité s'est engagée dans une politique de maintien et d'intégration dans l'emploi d'agents en situation de handicap.

Le Département propose le renouvellement de la convention FIPHFP, qui permet de cofinancer ces actions en direction des agents en situation de handicap au travail.

A la lecture des documents, les élus CGT ont réitéré leur demande de passage en CT de « l'école de formation interne », du « projet autour de l'accueil d'apprentis et de stagiaires dans le cadre de cette convention ».

En lien avec le plan de formation, il a été rappelé qu'aucune information n'a été présentée au CT concernant le tuteur de formation.

Concernant le maintien dans l'emploi, les élus CGT ont rappelé à l'administration la nécessité d'un réel rapprochement avec les services de l'éducation nationale autour des aspects du maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap au sein des établissements scolaires.

Les élus CGT ont rappelé à l'administration la nécessité de mettre en cohérence ces orientations avec la réalité, rappelant à ce jour l'absence de renouvellement de certains contrats indispensables aux aménagements de poste, en particulier dans les collèges (contrats de suppléance).

Vote : CGT pour
UNSA /CFDT pour

2) Bilan réorganisation Direction de l'Insertion

Le dossier revient en CT afin de mettre en conformité les deux fiches de fonction des adjoints au responsable du service de l'allocation du RSA.

Malgré la prise en compte par la direction des risques psycho-sociaux liées à la surcharge de travail, il ne lui est pas possible de fournir actuellement le bilan de la réorganisation et des impacts sur le fonctionnement du service et des personnels, dans la mesure où ce service a fonctionné depuis plusieurs années en sous effectif.

Cependant, la direction demeure mobilisée et s'engage à poursuivre le travail entrepris et à fournir un bilan dès que possible.

Vote : CGT pour
UNSA/CFDT pour

3) Bilan temps de travail de certains agents de la Direction des Affaires Culturelles pendant la période estivale (information)

Les élus CGT ont approuvé le bilan de l'organisation ponctuelle mise en place durant l'été 2017 pour certains agents de la DAC.

Cependant, il ont rappelé qu'il ne s'agissait que d'une organisation transitoire et qu'elle devrait faire l'objet d'un réexamen lors d'un prochain CT si nécessaire.